



ASSEMBLEE GENERALE DE LA MACIF 18 juin 2006 Reims

Discours prononcé

par

*Jean SIMONNET,
Président
de la MACIF*

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Délégués, Chers Camarades,

C'est vrai, je viens de présider ma dernière Assemblée Générale atteint, comme d'autres avant moi, par la limite d'âge statutaire, vous me direz cela ne se voit pas !! encore que ! il n'est pas certain que vous le disiez...

Mon mandat de Délégué National a pris fin effectivement le 10 juin dernier et mon mandat d'Administrateur vient de prendre fin à l'instant. Je reste cependant Délégué Régional en Ile-de-France où j'ai été réélu en mars. Evidemment, j'aurais pu revenir en Centre-Ouest Atlantique à Niort, là où j'ai mes racines, mais je n'ai pas voulu ennuyer mon ami Michel GUITTON qui a bien assez de mal à caser tous les Niortais dans une section historique certes, mais déjà bien pourvue.

Je resterai donc, comme je le dis souvent ma chère Hélène, militant de base de la Région Ile-de-France.

Cela fait effectivement 47 ans que je consacre ma vie à la mutualité, dont 40 années à la MACIF et même 45 si l'on intègre les années où je travaillais à la MACIF payé par la MAAF, ce qui a été une réalité. A l'époque cependant, la MAAF pouvait être considérée comme une vraie mutuelle sœur, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Je suis donc fier d'avoir participé à cette belle aventure, au développement de cette grande Mutuelle qui est, reste et demeurera j'en suis certain, une vraie entreprise de l'Economie Sociale.

Je ne vais pas vous rappeler la distinction entre une entreprise d'Economie Sociale et une entreprise capitaliste, Jacques VANDIER l'a dit bien avant moi, de nombreuses fois, et encore récemment je crois au Congrès de Clermont-Ferrand. La MACIF n'appartient à personne, elle est un bien collectif, impartageable, et ceux qui pensent que les hommes n'entreprennent que pour s'enrichir se trompent, les entrepreneurs de l'Economie Sociale ont une motivation plus noble, celle de servir l'intérêt général.



Tout au long de ces années je peux finalement dire avoir tout connu à la MACIF, je crois avoir occupé toutes les fonctions, j'aurais aimé, je l'ai toujours dit, commencer ma carrière comme classeur de pièces mais j'ai assumé directement la fonction de Rédacteur contentieux. Dans ta liste, mon cher André, tu as oublié quelques uns des postes que j'ai occupés, je ne vais pas tous les rappeler mais il est vrai que, en 1987, la création de la régionalisation n'était pas évidente, il n'existait aucune équivalence, aucune référence, tout était à créer et avec des Directeurs de Région comme MM. ANDRECK, DURANTON, DOUSTEYSSIER et ceux que j'ai croisés tout à l'heure comme MM. ESTEVE, COYNAULT, RABIER, GREARD, et d'autres, ce n'était pas facile mais nous avons passé de bons moments.

Toutes ces années ont été riches, exaltantes, mais il faut bien le dire, pas toujours empreintes de sérénité, notamment dans les années 1990/1995, je sais qu'à cette époque Jacques VANDIER a souffert, moi aussi. J'ai beaucoup souffert, heureusement comme toujours, les mauvais moments s'effacent et l'on ne retient que les bons.

Je ne sais si j'ai réussi dans tout ce que j'ai dû entreprendre mais croyez-moi, mes actions ont toujours été menées en suivant une démarche consensuelle, dans le respect des textes, de l'éthique, des valeurs mutualistes et de l'Homme avec un grand H. J'ajouterai aussi beaucoup de convivialité.

Je pense avoir essayé, et André l'a dit, de mettre en place un vrai fonctionnement démocratique, aussi bien au Bureau qu'au Conseil d'Administration, en donnant le vrai pouvoir aux élus, en précisant toutefois que la démocratie doit être un peu organisée sans quoi, vous savez ce que j'ai l'habitude de dire, André ne l'a pas dit, je ne le redirai pas non plus mais tout le monde a compris...

Je voudrais maintenant remercier le Directeur Général, les Directeurs du Siège, des Régions, mes anciens Collègues avec qui j'ai toujours entretenu d'excellentes relations, les Chefs de Bureaux, tous les Cadres, en un mot, tous les Salariés de la Mutuelle, sans oublier les Organisations Syndicales mais aussi les Secrétaires de Direction et les Secrétaires de la Présidence pour leurs compétences et leur disponibilité.

En cet instant, j'ai aussi une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté, qu'ils soient partis en retraite ou qu'ils aient quitté le monde des vivants, ils ont contribué à faire de la MACIF ce qu'elle est aujourd'hui.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Délégués, Chers Camarades, demain matin votre Conseil d'Administration va désigner un nouveau Président et un nouveau Directeur Général. C'est une nouvelle équipe qui va se mettre en place. Ce sont des dirigeants de grande qualité, qui connaissent bien la maison, et je suis certain qu'avec l'aide du Conseil d'Administration et l'appui des élus que vous êtes, ils sauront maintenir la Mutuelle dans la bonne voie et faire en sorte que la MACIF reste la « Mutuelle de référence » dans le monde complexe de l'Economie Sociale.



Avant de conclure je voudrais vous adresser un dernier message, ce qui a fait la force de l'organisation politique et démocratique de la Mutuelle durant toutes ces années, c'est le respect du pluralisme, la culture du débat et le consensus. La recherche du consensus sur des questions essentielles doit être une préoccupation constante et une règle de conduite. Ainsi qu'il est exprimé dans le Projet Mutualiste, le consensus n'est pas l'absence de désaccord, ce n'est ni l'harmonie universelle, ni l'unanimité, c'est l'acceptation d'une procédure pour surmonter les désaccords. En se référant à cette définition, les militants de la MACIF feront du consensus une pratique dynamique et constructive.

Le respect des autres, le respect de chaque Sensibilité, le respect des décisions prises doivent être la règle et je vous invite d'ailleurs, de temps en temps, à relire le Projet Mutualiste, croyez-moi, cela fait du bien...

Bon courage pour l'avenir.

Merci, au revoir à tous.